

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3799 - JEUDI 6 AOÛT 2020

COMMUNE DE BRAZZAVILLE

Pavage en vue de l'avenue
Fulbert-Youlou

En visite dans le huitième arrondissement de Brazzaville, le maire de la ville, Dieudonné Bantsimba, a annoncé le 5 août le lancement dans les prochains mois des travaux

d'aménagement de l'avenue Fulbert-Youlou et de la voie qui mène au quartier Mbouono à Madibou. Ces travaux qui concernent également la réhabilitation du marché de Ma-

dibou et d'autres ouvrages s'inscrivent dans le cadre de l'agenda du Conseil départemental et municipal de la capitale, a-t-il expliqué.

Page 5



Le Premier ministre et la ministre du Plan, lors de la visioconférence/Flavien

AIDE FINANCIÈRE

L'appui budgétaire de
la Banque mondiale
toujours attendu

Le Premier ministre, Clément Mouamba, a réitéré la préoccupation de son gouvernement concernant l'appui financier promis par la Banque mondiale dans le cadre de la restauration des équilibres macroéconomiques du pays.

Le chef du gouvernement qui s'est entretenu, par visioconférence avec le nouveau vice-président de cette institution de Bretton Woods pour l'Afrique de l'ouest et du centre, Ousmane Diagana, a souhaité voir se nouer entre les deux parties un dialogue fructueux afin de reprendre le processus enclenché en 2019.

Page 3

FONDS ROUTIER

Plus de trois milliards
FCFA pour l'entretien
routier

Une vue des administrateurs participants à la réunion/Adiac

Le comité de direction du Fonds routier a approuvé, le 4 août à Brazzaville, au terme de la session budgétaire et bilancielle de son conseil d'administration, la somme de 3.821500.000 FCFA en recettes contre 8.648.320.000

FCFA en dépenses au titre de l'année 2020.

Au nombre des priorités de ce budget figurent notamment l'entretien routier et le cantonnement villageois.

Page 5

COVID-19

Le reconfinement de Brazzaville
une éventualité

La flambée des cas de coronavirus à Brazzaville qui compte à elle seule les deux tiers des personnes atteintes inquiète les autorités, notamment la Task-Force qui n'exclut pas de proposer de reconfiner la ville capitale.

« Brazzaville constitue le principal foyer de contamination du pays. Avec les déplacements des habitants vers l'intérieur, il y a un risque pour la propagation rapide du virus. Si nous continuons d'être indifférents aux mesures de riposte, la Task-Force n'hésitera pas à proposer le reconfinement



local. Il n'y a pas de honte à sauver des vies », a déclaré le président de cette structure, Gil-

bert Ondongo, devant le Conseil économique, social et environnemental.

Page 7

JUSTICE

Quatre Béninois condamnés
à trois ans de réclusion pour
traite d'enfants

Page 7

Éditorial

Transport
en commun

Page 2

ÉDITORIAL

Transport en commun

Quelques boubiers bouchés ou en voie de l'être, des chantiers routiers naguère abandonnés remis au goût du jour, les voiries de la capitale congolaise reprennent vie lentement mais sûrement et les Brazzavillois sont satisfaits mais pas encore pleinement. Ils déclarent que beaucoup reste à faire tant leur ville a subi, ces dernières années, les effets conjugués du changement climatique (on en parle de moins en moins depuis l'apparition de la pandémie du coronavirus) et de l'action de ses habitants : elle a besoin d'un plan d'assainissement audacieux.

Dans notre édition datée du lundi 13 juillet, nous soulignons néanmoins cette petite performance de la nouvelle administration municipale en observant qu'elle profite de l'absence de pluies due à la saison sèche pour accélérer son programme de réhabilitation des chaussées urbaines. Les grandes lignes de celui-ci, dévoilées lors de la prise de fonction du nouveau maire, le 22 mai, vont de ce travail de reprofilage des routes qui a commencé à l'endiguement des érosions, l'autre défi des autorités brazzavilloises. Il y a lieu donc d'être attentifs à ce qui se déroule sous nos yeux, car la libre circulation des personnes et des biens et même la survie des moyens de locomotion qui inondent la ville en dépendent.

Pour Dieudonné Bantsimba, les 100 jours de sa présence à l'hôtel de ville seront accomplis dans deux semaines. Il n'a certainement pas pris rendez-vous avec ses concitoyens pour un premier bilan à l'heure de cette échéance. En revanche, cela vaudra la peine pour lui d'accompagner le travail en cours par une sensibilisation des bénéficiaires, les Brazzavilloises et les Brazzavillois, qui par un incivisme qui ne dit pas son nom, participent aussi à la destruction du peu d'infrastructures dont se dote par ces temps de crise multiforme la ville qui les accueille. Au nombre des comportements décriés, citons l'occupation anarchique des espaces publics, les nuisances sonores et la vidange des toilettes dans les rues.

Certes, les habitants de la capitale congolaise peuvent en vouloir à leur ville de ne pas leur offrir un service de transport public fiable. Toujours à la merci des opérateurs privés du secteur que la pandémie de Covid-19 a rendus encore plus intraitables (on dit que cela n'est pas totalement de leur faute), Brazzavilloises et Brazzavillois ne savent pas à quel saint se vouer quand le soleil se lève et se couche. Le transport en commun, un autre grand défi pour Brazza-la-verte.

Les Dépêches de Brazzaville

SECTEUR INFORMEL

42.295 unités identifiées

Le directeur de cabinet de la ministre en charge des Petites et moyennes entreprises, Bienvenu Voudibio, a fait l'état de la situation générale du secteur informel, le 4 août à Brazzaville, au cours de la séance plénière de l'assemblée générale du Conseil économique, social et environnemental.

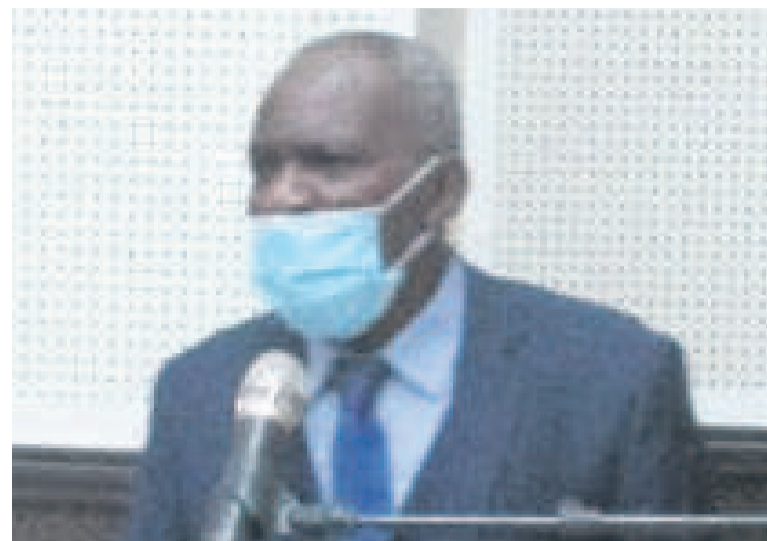
Le secteur informel au Congo compte 42.295 unités dans la quasi-totalité des activités économiques principalement dans l'agriculture, le commerce et les activités assimilées, et le transport de masse. Dans la dynamique de création de ces entités, on constate une progression moyenne annuelle de 2,29% au cours des dix dernières années. Avec 76.764 personnes employées en permanence, il faut ajouter, outre le secteur informel maîtrisé, une estimation de 100.000 personnes présentes dans les marchés, d'autres en acteurs ambulants ou épisodiques ou encore exerçant dans des sites précaires.

Selon la cartographie réalisée en 2018-2019, on note un chiffre d'affaires annuel à fin 2017 de 3.165 milliards FCFA, exclus du système bancaire national, alors que les dépôts dans les banques sont estimés à 1200 milliards FCFA. Amortisseur social, le secteur informel contribue donc à la réduction du chômage, de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Toutefois, ces entités sont très vulnérables. Pendant les enquêtes en vue de réaliser cette cartographie, les acteurs du secteur informel interrogés sur l'évolution de leurs activités au cours des dernières années ont indiqué à 75% environ qu'elles étaient en régression, contre 17,3% les jugeant stables et à peine 6% environ les estimant en progression.

Un secteur davantage fragilisé

A la crise économique-financière s'ajoute la crise sanitaire. Née de la pandémie de la Covid-19, cette dernière s'est caractérisée par une désorganisation inédite de l'économie réelle avec l'arrêt brutal des activités, de l'augmentation du taux de chômage et de la baisse drastique et soudaine des revenus.

La dégradation de la situation a durablement affecté ce secteur, causant ainsi la hausse des prix des produits



Bienvenu Voudibio

locaux de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage. Au cours de cette période de crise sanitaire, de plus en plus de personnes font recours à l'automédication. Une situation qui accroît également le nombre de personnes sur les listes des potentiels bénéficiaires des aides en numéraire comme Lisungi ou en nature.

« L'impératif est alors de déployer des actions en vue de renforcer la résilience des populations touchées sévèrement en même temps que le secteur privé et les autres acteurs pourvoyeurs d'emplois et de revenus dont une partie sert à alimenter la pompe distributrice au niveau du secteur informel », a souligné Bienvenu Voudibio dans son exposé sur le thème « Le secteur informel : place et rôle dans la sortie de crise Covid-19 »

Au regard de cette situation qui fragilise le secteur informel, il est impérieux que l'Etat affecte prioritairement des ressources disponibles à l'acquisition des équipements, matériels et éventuellement des consommations intermédiaires pour renforcer le capital productif et améliorer la productivité. « Le secteur informel recèle une très grande capacité de multiplicateur monétaire. Ainsi, plus tôt les aides glo-

bales prévues seront distribuées aux entreprises, plus vite sera la diffusion des sommes injectées dans l'économie nationale, dont une partie ira au secteur informel », a-t-il indiqué.

Ce décaissement favorisera la relance des productions et services structurés qui, à leur tour, sont sources d'impôts, de taxes et de l'emploi. Pour engager une démarche plus élaborée d'appui direct et durable aux activités informelles, il est impérieux de développer des programmes visant l'amélioration des infrastructures à aménager et du processus de délivrance des papiers par l'Etat, mais également l'accès aux formations et aux services sociaux de base. Gisement à fort potentiel d'emploi et de revenu, le secteur informel occupe une position centrale pour résorber le chômage et la pauvreté. « La créativité, l'ingéniosité, la résilience, l'adaptation des acteurs du secteur informel révélées particulièrement en ces temps difficiles commandent d'accorder une attention plus grande et mieux appropriée à ces catégories longtemps tenues à l'écart pour en faire des agents économiques à part entière », a-t-il conclu.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COOPÉRATION

Nécessité de nouer un dialogue fructueux entre le Congo et la Banque mondiale

Le Premier ministre, Clément Mouamba, a échangé le 4 août avec le nouveau vice-président de la Banque mondiale (BM) pour l'Afrique de l'Ouest et centrale, Ousmane Diagana, par visioconférence. Il lui a présenté la situation du Congo qui attend toujours l'appui budgétaire de cette institution de Bretton Woods.

La République du Congo attend depuis fin 2019 la première tranche de l'appui budgétaire promis par la BM. Le chef du gouvernement a, au cours d'un échange avec Ousmane Diagana, qui a pris ses fonctions le 1er juillet dernier, insisté sur la nécessité de nouer un dialogue fructueux afin de reprendre le processus enclenché dans le cadre de la restauration des équilibres macroéconomiques du pays.

Selon la ministre en charge du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, qui a assisté à cet échange, le nouveau vice-président de la BM pour l'Afrique de l'Ouest et centrale a favorablement réagi à cette sollicitation. D'après elle, en prenant ses fonctions, Ousmane Diagana a eu à s'entretenir avec son collègue du Fonds monétaire international (FMI) pour bien comprendre la situation puisque la mise en œuvre du programme est



Clément Mouamba échangeant avec Ousmane Diagana, en présence d'Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas/Flavien

aussi conditionnée par l'appui que doit apporter la BM ainsi que d'autres partenaires tels que la France, la Banque africaine de développement.

« Le vice-président a reconnu qu'il y avait une pause, certes, mais les choses devront reprendre d'autant

plus que la confiance y est. Il nous a rassuré que le dialogue sera franc et que sous peu nous recevrons une correspondance de la BM pour nous expliquer comment nous pouvons relancer cette dynamique qui est essentielle », a expliqué la

ministre à la presse.

Clément Mouamba s'est, par ailleurs, félicité de la promptitude avec laquelle la BM a réagi dans la mise en place des instruments financiers pour lutter contre la Covid-19. Il s'agit notamment du projet Covid-19 à hauteur de 11,5

millions de dollars, soit près de 6 milliards FCFA ; Lisungi complémentaire à hauteur de 25 milliards FCFA. « Oui, la BM est à nos côtés, le Premier ministre a su saluer cet appui qui est essentiel », a conclu Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

Notons que le vice-président pour l'Afrique de l'Ouest et centrale coordonne les relations de la Banque mondiale auprès de vingt-deux pays et gère un portefeuille de projets, d'assistance technique et de ressources financières de plus de 38 milliards de dollars. Ousmane Diagana a profité de cette occasion pour présenter au chef du gouvernement congolais le nouveau directeur des opérations pour la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, Abdoulaye Seck. Installé à Yaoundé, il couvre le Cameroun, l'Angola, la Guinée équatoriale, le Gabon, Sao Tomé-et-Principe et le Congo.

Parfait Wilfried Douniama

« Oui, la BM est à nos côtés, le Premier ministre a su saluer cet appui qui est essentiel »

CONGO-FMI

Le versement sous peu de la deuxième tranche du financement

Les discussions qui ont repris entre le gouvernement congolais et le Fonds monétaire international (FMI) vont déboucher sur le paiement d'un crédit de 44,7 millions de dollars, soit près de 27 milliards CFA. Le paiement va donc lever les blocages aux guichets de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement (BAD).

Le ministre de l'Économie, de l'Industrie et du portefeuille public, Gilbert Ondongo, qui s'exprimait devant les membres du Conseil économique, social et environnemental (CESE), le 5 août, s'est montré rassurant sur l'issue des discussions avec le FMI et la mise en œuvre des réformes macroéconomiques contenues dans l'accord conclu en juillet 2019. « L'issue des discussions avec le FMI est favorable au décaissement de la deuxième tranche de financement et peut-être la levée des autres dossiers suspendus. En effet, la BAD a conditionné l'octroi de son appui à la reprise de ces négociations avec le FMI, de même que la Banque mondiale qui a suspendu la grande aide d'urgence », a indiqué Gilbert Ondongo.

Parmi les exigences des partenaires du FMI figure la question de la restructuration de la dette publique du Congo qui, selon le ministre, a évolué grâce à l'accord conclu avec la Chine et la poursuite des discussions avec les traders. Lors de sa dernière mission d'éva-



Gilbert Ondongo devant les membres du CESE/Adiac

« L'issue des discussions avec le FMI est favorable au décaissement de la deuxième tranche de financement et peut-être la levée des autres dossiers suspendus. En effet, la BAD a conditionné l'octroi de son appui à la reprise de ces négociations avec le FMI, de même que la Banque mondiale qui a suspendu la grande aide d'urgence »

luation fin février à Brazzaville, l'institution de Bretton Woods a laissé entendre que le gouvernement congolais devait poursuivre les réformes en matière d'assainissement des finances publiques, d'amélioration des dépenses sociales et gouvernance ainsi que de lutte contre la corruption.

C'est dans ce contexte que le 27 juillet dernier, les membres de la Haute autorité de lutte contre la corruption, la concussion et les infractions assimilées ont prêté serment devant la Cour d'appel de Brazzaville. Avec à leur tête une autorité indépendante, Emmanuel Olita Ondongo, les membres de cette institution ont la mission de conduire la lutte contre la corruption au Congo, de contribuer au renforcement de la bonne gouvernance dans les secteurs public et privé ; de transmettre aux autorités judiciaires des procès-verbaux de leur audition; et de veiller à la mise en œuvre des réformes dans ce domaine engagées par le gouvernement.

Fiacre Kombo



RECRUTEMENT D'UN CHARGÉ DE LA COMMUNICATION (BASÉ À OUÉSSO- RÉPUBLIQUE DU CONGO)

WWF recrute un chargé de la communication qui aura pour rôle de rendre plus visibles les activités des différents programmes au Congo et de soutenir les efforts de mobilisation de financements à travers le développement de supports de marketing.

1. Description de la tâche

Le poste a pour tâches :

- L'élaboration d'une stratégie de communication sous la base de la stratégie de communication TRIDOM,
- L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de communication pour le PNNP et ETIC ;
- La production des le Pres d'informations de façon régulières,
- Le montage d'une base de données communication (couverture de presse, article en ligne, photos, vidéos etc.)
- La production du contenu (blog, article, créât, éditorial, "success stories", policy brief etc...);
- l'animation du site internet: mise en ligne régulière des informations, suivi des statistiques de fréquentation du site et des réseaux sociaux connexes, production de réponses aux messages interactifs sur les médias sociaux etc...;
- l'implémentation au niveau local des campagnes de WWF ;
- Gestion de la relation avec les médias ;
- Définition des caractéristiques de supports de marketing et en assurer la production ;
- Renforcement des capacités des équipes de terrain sur la collecte des données images,
- Toute autre activité entrant en ligne de compte de l'améliora-

tion de l'image et de renforcement de la notoriété de WWF ;
-Organisation régulières des descentes de presse sur le terrain notamment pour des activités phares,

2. Profil recherché

- Au moins BAC+3 en communication et marketing ;
- Minimum 3 ans d'expériences à un poste similaire ;
- Bonne connaissance du milieu de la gestion des ressources naturelles,
- Connaissance pratique du printing et des notions graphiques ;
- Expériences en organisation d'évènements ;
- Habilité à produire des rapports de bonne qualité dans le temps ;
- Habilité à travailler dans un environnement multiculturel
- Pas de contrainte de mobilité
- La maîtrise de l'anglais serait d'un grand atout.

3. Soumission des candidatures

Les dossiers de candidature comprenant CV et le Pre de motivation, doivent être transmis au plus tard le 25 août 2020 par mail à wwfgab@wwfgab.org avec pour objet «Congo-Chargé communication».

Seules les candidatures soumises par l'adresse mail ci-dessus seront prises en compte.

Le WWF est un employeur équitable et soucieux d'avoir un personnel diversifié. Les candidatures féminines sont encouragées.



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



MADIBOU

Dieudonné Bantsimba annonce l'aménagement de l'avenue Fulbert-Youlou

Le président du conseil départemental et municipal de Brazzaville a annoncé, le 5 août au cours d'une descente dans le huitième arrondissement, la réalisation d'un certain nombre de travaux parmi lesquels, le pavage de l'avenue Fulbert-Youlou reliant le marché de Madibou au quartier Kimpouomo.

Dieudonné Bantsimba a précisé que l'aménagement de cette avenue s'inscrit dans le cadre du programme d'investissement 2020 du conseil départemental et municipal de Brazzaville qui prévoit en outre la construction du marché de Madibou.

« Nous allons procéder également ici à Madibou, dès que les études seront prêtes, au pavage de quelques routes : la route de Mbouono et l'avenue Fulbert Youlou qui va jusqu'aux étangs », a-t-il déclaré précisant que les travaux seront exécutés par segment.

Le maire de la ville a répondu

au maire de Madibou, Alain Milandou, qui exposait les problèmes auxquels est confronté son entité administrative notamment le manque de voies aménagées. Il a invité les agents municipaux de cet arrondissement à participer au programme d'aménagement de Brazzaville mis en place par le conseil départemental et municipal à travers notamment l'acidité au travail et la probité morale.

Dieudonné Bantsimba a insisté sur le respect des gestes barrières à Madibou en vue d'éviter la propagation du coronavirus. Il a, à titre d'illustration, notifié le port obligatoire

de masques dans les milieux publics, le lavage régulier des mains, l'observation de la distanciation physique.

Après Madibou, le maire s'est rendu à Mfilou, septième arrondissement de la capitale où il a lancé un appel au maire Sylvia Makosso Ngakabi, au personnel municipal, à la force publique et aux chefs de quartier de travailler en symbiose pour lutter contre les actes de spoliation de l'espace public, de vandalisme et les nuisances sonores.

« Nous attendons votre implication dans la gestion de la ville. Les autorités locales, les agents municipaux, les

associations agissant dans le cadre des communautés, les responsables des marchés et autres groupements communautaires, vous êtes tous tenus de participer à la lutte contre l'insécurité dans votre zone. Nous sommes dans une période sensible, celle qui précède l'élection présidentielle de 2021 », a indiqué Dieudonné Bantsimba. Comme Madibou, Mfilou est également confronté au problème de voie d'accès. Lors des échanges avec le maire, un chef de quartier a reconnu l'aménagement du rond-point Mouhouni et des voiries connexes. Il a aussi cité l'ou-

verture de la route conduisant au rond-point Mazala, au croisement des arrondissements Mougali et Mfilou.

Le programme du conseil départemental et municipal prévoit l'assainissement de la ville, le curage des caniveaux, le reprofilage des rues en terre, la lutte contre les érosions et l'ensablement de certains quartiers. L'aménagement des routes avec pose des pavés, la réhabilitation des marchés domaniaux, l'amélioration des transports urbains et l'éclairage public font aussi partie des objectifs de ce programme.

Jean Jacques Koubemba

INSERTION PROFESSIONNELLE

Une quarantaine de jeunes désœuvrés à former aux métiers divers

La directrice de la société Clavis Atlas Service, présidente de l'association Pascal Pierre contre les addictions, Flavie Oyabi Lombo, a pris part le 3 août à la cérémonie d'inscription des jeunes désœuvrés en vue de leur formation dans plusieurs métiers.



Flavie Oyabi Lombo s'entretenant avec les enfants

Ces jeunes vont être formés au Centre d'éducation de formation et d'apprentissage (CEFA), basé aux lycées techniques 1er mai (commercial et industrie) dans les métiers du bâtiment (maçonnerie, plomberie, carrelage, peinture, électricité, soudure et baie vitrée).

D'autres seront initiés aux services administratifs aux entreprises, coiffure-esthétique-cosmétique, coupe-couture-confection, boulangerie-pâtisserie, hôtesse d'accueil et agent de voyage.

Il est également prévu inscription à l'école paramédicale Jean Joseph Loukabou. « ... Sur les six mois de prise en charge, nous avons une quarantaine de jeunes aujourd'hui que nous pensons être prêts à réintégrer les bancs de l'école. Ils ont des niveaux vraiment divers », a indiqué Flavie Oyabi Lombo. De son côté, la directrice du CEFA des métiers du bâtiment, Audrey Gwladys Mpangou, a encouragé les jeunes à apprendre les métiers en vue de

leur insertion professionnelle. « J'espère que vous avez fait le bon choix parce que c'est vous avant tout. L'association est là juste pour vous appuyer », a-t-elle poursuivi. Les candidats à la formation ont bénéficié de six mois de sensibilisation, d'information afin de reprendre confiance en eux-mêmes. « J'ai choisi, la soudure. C'est un métier que nous aussi, les femmes, pouvons faire, ce n'est pas que les hommes », s'est réjouie Cendriana Ibeyalt, l'une des bénéficiaires.

L'association Pascal Pierre contre les addictions a été créée le 11 juillet 2020. Elle vise à sensibiliser et lutter contre les addictions comportementales et à aider à la réinsertion socio-professionnelle.

Guillaume Ondzé

FONDS ROUTIER

Un budget de plus de trois milliards adopté par les administrateurs

Le comité de direction du Fonds routier a validé, le 4 août à Brazzaville, en session budgétaire et bilancielle du conseil d'administration, son budget de fonctionnement exercice 2020, arrêté à la somme de trois milliards huit cent vingt un millions cinq cent mille francs CFA.

En dépenses, le budget est estimé à la somme de huit milliards six cent quarante-huit millions trois cent vingt mille francs CFA, soit un décalage de quatre milliards huit cent vingt-six millions huit cent vingt mille francs CFA. Les priorités du budget adopté sont, entre autres, l'entretien routier et le cantonnement villageois.

La réunion présidée par Yves Ickonga a permis aux administrateurs d'approuver aussi le procès-verbal de la session du comité de direction du 21 juillet 2020 et d'adopter le rapport d'activité exercice 2019.

Plusieurs autres documents importants ont également été ratifiés, après examens et débats, notamment : le programme d'activité 2020, le ressourcement du Fonds routier ainsi que la fiche d'exécution du budget du Fonds routier de janvier au 15 juillet 2020.

Le président du conseil d'administration du Fonds routier a rappelé lors de cette réunion que : « Cette session se tient dans le contexte caractérisé par la baisse des activités dans tous les secteurs de l'économie nationale à cause de la Covid-19 ».

« Cette session se tient dans le contexte caractérisé par la baisse des activités dans tous les secteurs de l'économie nationale à cause du Covid-19 ».

Signalons que le Fonds routier assure le financement, d'une part, des programmes de protection du patrimoine routier national, des programmes de prévention et de sécurité routières, d'entretien du réseau routier, et d'autre part, des opérations de réhabilitation et d'aménagement des routes.

Fortuné Ibara

« J'ai choisi, la soudure. C'est un métier que nous aussi, les femmes, pouvons faire, ce n'est pas que les hommes »

AVIS DE VACANCE DE POSTE AGENT LOCAL : GESTIONNAIRE DE COOPÉRATION, DOMAINES ÉCONOMIE ET FINANCES PUBLIQUES

La Délégation de l'Union européenne auprès de la République du Congo est à la recherche d'un Agent local de groupe I, Gestionnaire de coopération, domaines économie et finances publiques.

L'Union européenne (UE) est une association politico-économique entre 27 pays européens. Elle joue un rôle important dans les affaires internationales par le biais de la diplomatie, le commerce et la coopération au développement. A l'étranger, l'UE est représentée par plus de 140 missions diplomatiques.

La Délégation de l'UE en République du Congo, au moyen de son programme de coopération au développement, a pour mandat d'accompagner le pays dans sa volonté de réaliser une croissance économique soutenue, inclusive et de qualité, visant la réduction de la pauvreté et l'amélioration de la condition de vie de la population, dans un souci du respect des principes du développement durable.

Elle recherche à cet effet un Agent local avec le profil ci-dessous. Nous offrons une position intéressante dans un environnement international et multiculturel. Une pension complémentaire et une assurance médicale sont offertes aux employés et à leur famille, sous certaines conditions.

Finalité générale

Appuyer le Chef de coopération et le Chef d'équipe dans la gestion du programme de coopération entre l'UE et la République du Congo, dans les domaines de compétence et conformément à la description des tâches ci-après.

Identification du poste

Titre du poste : Gestionnaire de coopération, domaines économie/finances publiques

Supervision : Chef de coopération / Chef d'équipe

Durée du contrat : Après une période d'essai de trois mois, à durée indéterminée

Date d'entrée : À déterminer

Lieu du travail : Délégation de l'Union européenne en République du Congo

Horaire de travail : 37h30 / semaine

Congés annuels : 26 jours ouvrables (indicatif)

Description des tâches

- Élaborer et mettre en œuvre, des projets, programmes et activités relevant de la coopération entre l'Union européenne et la République du Congo, principalement dans les domaines de l'économie et des finances publiques;
- Contribuer aux exercices de programmation de l'aide de l'UE au Congo;
- Contribuer au suivi, à la structuration et l'approfondissement du dialogue de politiques sectorielles;
- Contribuer à la collecte et analyse des données économiques et sociales;
- Contribuer à la rédaction des rapports réguliers de la Délégation;
- Contribuer à la coordination interne et externe et aux activités de représentation et de visibilité de la Délégation.

Un profil complet du poste peut être téléchargé sous le lien à la fin de cette annonce.

Profil requis et compétences

Formation universitaire ou équivalente de 4 ans au minimum en économie, économie du développement, macroéconomie, finances publiques ou disciplines similaires.

Expérience

Trois (3) années minimum

Eligibilité

Le poste est ouvert aux ressortissants des Etats ACP ou de l'Union européenne.

Les candidats non nationaux doivent posséder les permis de travail conformément à la législation locale.

Les dossiers composés du CV et de la lettre de motivation, portant la mention « Candidature au poste de Gestionnaire de coopération, domaines économie et finances publiques », doivent être adressés par courrier électronique au plus tard le 21 septembre 2020 au Chef d'Administration de la Délégation de l'Union européenne en République du Congo, à l'adresse suivante : delegation-congo-brazzaville-hoa@eeas.europa.eu

Critères d'exclusion

- Dossiers incomplets
- Profils ne correspondant pas aux critères susmentionnés
- Candidatures reçues hors délais

Seuls les candidats sélectionnés seront contactés pour un examen écrit et un entretien.

Source URL:

https://eeas.europa.eu/delegations/congo-brazzaville_fr

Pour savoir plus sur l'UE et ses activités au Congo: https://eeas.europa.eu/delegations/congo-brazzaville_fr

NÉCROLOGIE

Martial Mombongo, agent des Dépêches de Brazzaville et la mutuelle «Zaïco» informent parents, amis et connaissances le décès de Christelle Ikoko, (élève au complexe scolaire Anne-Marie-Javouhet), survenu le 27 juillet 2020 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°764, rue Voula au Plateaux des 15 ans.

L'inhumation est prévue pour le samedi 8 août 2020 au cimetière Ma Campagne.



IN MEMORIAM



5 août 2008-5 août 2020. Cela fait exactement 12 ans qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui Papa Jean Merlyns Yanga, Inspecteur des Postes et Télécommunications.

Le temps qui passe n'a pu effacer la douleur de la séparation, ni combler le vide. Sur ce, Rose Adèle, Nelly, Christ et Jydhel prient tous ceux qui t'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse à ton égard.

Papa tu seras à jamais gravé dans nos cœurs. Que le Seigneur t'accorde une place de choix dans son royaume.

Les enfants Essimba Assounga et famille ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances de la disparition de leur mère et épouse Essimba Assounga Engambé Annie (née Engambé Annie) survenu le 31 juillet 2020, à la Brazzaville. Le deuil se tient au n° 136 de la rue Ankou, à Talangaï, quartier Jamaïque. Le programme et la date des obsèques seront communiqués ultérieurement.



COVID-19

Un reconfinement local de Brazzaville envisagé

L'évolution de la pandémie du coronavirus dans la capitale congolaise qui compte plus de 2/3 des cas confirmés du pays, inquiète les autorités congolaises. La task-force, l'entité technique du gouvernement, n'exclut pas de proposer un nouveau confinement de la ville.

« Brazzaville constitue le principal foyer de contamination du pays et, avec les déplacements des habitants vers l'intérieur, il y a un risque pour la propagation rapide du virus dans l'ensemble du pays. Si nous continuons à être indisciplinés comme c'est le cas dans la capitale, la task-force n'hésitera pas à proposer le reconfinement

local (...) Il n'y a pas de honte à sauver des vies », a signifié le ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Portefeuille public, Gilbert Ondongo qui préside la task-force.

Il répondait aux questions des membres du Conseil économique, social et environnemental (CESE) sur la gestion de la pandémie du coronavirus par les autorités politiques.

La task-force est en effet chargée de préparer les dossiers à soumettre à la Coordination nationale de riposte à la maladie qui est présidée par le chef de l'État. Par exemple, c'est la task-force qui a proposé la remise du couvre-feu à 20 heures à Brazzaville et Pointe-Noire, afin de pouvoir restreindre les rencontres entre les habitants et réduire les rassemble-

ments à risque. La task-force se dit également inquiète de la montée de la pandémie dans la Sangha, où plus de cinquante nouveaux cas ont été enregistrés sur quatre cents tests effectués à Pokola (CIB). Les résultats épidémiologiques communiqués le 3 août dénombrent plus de 3546 cas infectés au Congo, dont 1589 guéris.

Fiacre Kombo

DROITS HUMAINS

Des Béninois condamnés à trois ans de réclusion pour traite d'enfants

Reconnus coupables des faits mis à leur charge, à l'issue du procès le 4 août à Brazzaville dans le cadre de la session criminelle, les condamnés qui ont bénéficié des circonstances atténuantes prévues à l'article 463 du code pénal ont trois jours pour faire appel.



Les condamnés/DR

En dehors de trois ans de réclusion et un million d'amende pour chacun, Pauline Houessou et les trois autres coaccusés vont payer à l'Etat congolais les frais de rapatriement des enfants victimes, a indiqué Christian Oba, président de la Cour criminelle, prononçant le verdict. Les condamnés ont fait venir du Bénin dix filles mineures privées de scolarité, soumises aux corvées dans les marchés et à leurs domiciles, souligne l'acte d'accusation.

Parmi les poursuivis, deux ne se sont pas présentés dont un pour citation à parquet. « Ils sont condamnés à dix ans de travaux forcés et dix millions d'amende ferme chacun », a souligné le président de la Cour criminelle en évoquant un mandat d'arrêt contre eux à l'audience et tout en ordonnant leur expulsion du territoire congolais à l'expiration des peines ci-dessus prononcées.

Pour Me Aimé Louzolo, avocat de l'Etat congolais, la décision rendue est objective et vise à contribuer à la lutte contre la traite d'enfants et d'autres formes de crimes transfrontaliers. Ce qui est contraire à ce qu'ont pensé les avocats de la défense. A en croire Me Jacques Chrysostome Kiporo, dans un dossier purement criminel il faut toujours apporter les éléments qui prouvent que l'infraction est établie. Selon lui, l'accusation s'est contentée de lire les textes sans apporter la moindre preuve de la commission de l'infraction.

En rappel, la loi n°4-2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant punit la traite ou le trafic d'enfants en terre congolaise. L'arsenal juridique est renforcé par la loi n°22-2019 du 17 juin 2019 portant lutte contre la traite des personnes.

Rominique Makaya

MÉDIAS

Le régulateur interdit la diffusion des informations liées à la pré-campagne électorale

Le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) a, dans sa déclaration, invité, le 5 août, les médias publics et privés à ne pas diffuser tout propos tendant à promouvoir ou soutenir un candidat quelconque à l'élection présidentielle jusqu'à la date officielle de la campagne électorale.

La déclaration a été lue par la secrétaire comptable du Conseil, Isabelle Agnès Nio-ko, à l'issue de la réunion du Collège des membres dirigée par le président du CSLC, Philippe Mvouo.

L'interdiction de diffusion de ces nouvelles fait suite au constat fait par l'institution ces derniers mois selon lequel certains partis politiques et associations sont déjà en campagne électorale à travers l'organisation des manifestations publiques à

grand renfort d'affiches. Ces nouvelles, poursuit la déclaration, sont relayées dans les médias au mépris des lois en vigueur en matière d'élection. En effet, l'autorité de régulation dénonce le comportement des responsables des organisations politiques et associations qui se lancent dans les actions de campagne électorale, qualifiant cette attitude d'une campagne déguisée.

Le CSLC a, par ailleurs, invité les acteurs politiques et res-

ponsables des associations au respect des symboles de la République dont l'image du chef de l'Etat ne doit pas être utilisée comme prétexte pour les manifestations de campagnes électorales. « De même, tous les supports de campagne électorale de type affiches, banderoles avec ou sans effigies des hommes politiques doivent être impérativement retirées des espaces publics », indique la déclaration.

Lydie Gisèle Oko

BAD

Akinwumi Adesina prêt pour rempiler à la tête de l'institution en fin août

Le président de la Banque africaine de développement (BAD) a été lavé des accusations de corruption et de mauvaise gestion. Cette décision lui ouvre la voie pour un second mandat à la tête de l'institution.

Le président de la Banque africaine de développement (BAD), Akinwumi Adesina, a été disculpé de toute corruption ou mauvaise gestion par un panel d'experts indépendants. Le panel était dirigé par l'ancienne présidente irlandaise Mary Robinson, avocate et ancien Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme de 1997 à 2002. Elle a considéré que les lanceurs d'alerte n'avaient pas apporté de preuves à leurs accusations.

Accusations sans preuves

Certains qui se présentaient comme des « employés préoccupés de la BAD » accusaient Akinwumi Adesina d'enrichissement personnel, de favoritisme dans de nombreuses nominations de hauts responsables... Les Etats-Unis, deuxième actionnaire de la BAD après le Nigeria, avaient exigé le lancement d'une enquête indépendante sur ces accusations.

Le feuilleton médiatico-financier a démarré en avril 2020, lorsque les accusations ont fuité dans les médias.

Cette situation a déstabilisé l'institution, et par-

ticulièrement son président, élu en 2015 et seul candidat à sa succession, prévue fin août 2020. Akinwumi Adesina s'est, dès le début, vigoureusement défendu, rejetant en bloc toutes les accusations et clamant son innocence.

Un deuxième mandat pour Adesina ?

« La disculpation d'Akinwumi Adesina de toutes les allégations contre lui confirme son intégrité à la tête de la BAD. Le Nigeria le soutient pour un second mandat », a déclaré le président Muhammadu Buhari. Ces accusations ont terni l'image du flamboyant président de la BAD, dont la réélection semblait assurée au début de l'année, avec le soutien de l'Union africaine et après une augmentation de capital géante de 115 milliards de dollars en octobre 2019. On compte sur sa pugnacité pour oublier ce côté triste de son premier mandat.

Créée en 1964, la BAD est devenue l'une des cinq principales banques multilatérales de développement dans le monde. Elle compte 80 pays actionnaires (54 pays africains et 26 non-africains, d'Europe, d'Amérique et d'Asie).

Noël Ndong



Observe bien la photo. Combien de couleurs vois-tu ?

OUANDA DÉCOUVRE

MERCI DE REMETTRE CETTE FICHE D'ACTIVITÉS À VOS ENFANTS

ÉPISODE 2

LE PERROQUET GRIS

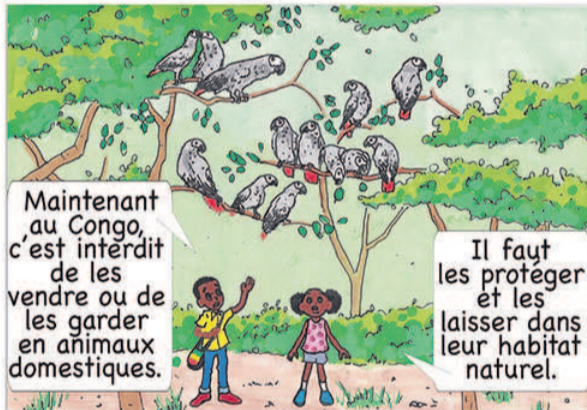
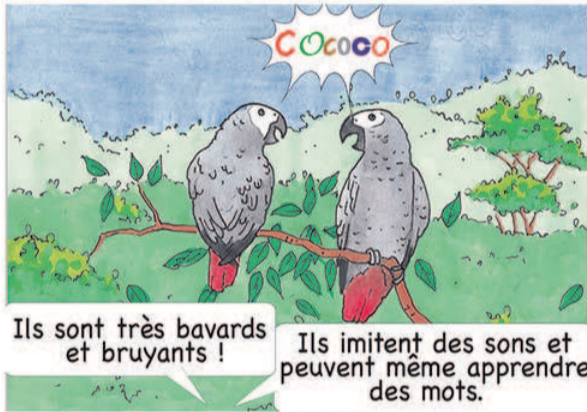
Chaque jeudi du 30 juillet au 3 septembre, Ouanda découvre un nouvel animal d'une des aires protégées de la République du Congo. Elle partagera ses aventures, pour que toi aussi tu découvres la beauté naturelle de ton pays.

Les activités sont adaptées aux enfants de 3 à 12 ans. La participation des parents est recommandée pour les plus jeunes.



Ces fiches d'activités hebdomadaires sont à l'initiative de Sabine Plattner African Charities (SPAC). SPAC contribue à la protection de la nature par l'éducation et la responsabilisation des communautés. SPAC soutient le gouvernement congolais dans le cadre du projet EduConservation, de programmes pour le Développement de la Petite Enfance et de Recherches. Lors de cette pandémie de Covid-19, les enfants pourront profiter de ces fiches d'activités.

Ouanda continue son voyage dans le Parc national de Nouabalé-Ndoki, dans le nord de la République du Congo à la rencontre des perroquets gris.



Retrouve-nous la semaine prochaine pour suivre les aventures de Ouanda !

ACTIVITÉ PRATIQUE

Fabrique ta propre mangeoire à oiseaux pour nourrir les petits oiseaux près de chez toi !

Suis bien les 10 étapes suivantes :

1. Nettoie une bouteille en plastique (de 50cl) et enlève l'étiquette.
2. Utilise un stylo pour dessiner des formes ovales sur les deux côtés opposés de la bouteille.
3. Dessine la forme ovale à 5 cm du bas de la bouteille et le diamètre de l'ovale d'environ 8 cm. La taille peut être modifiée mais l'ovale doit être grand pour que l'oiseau puisse y mettre sa tête.
4. Coupe le long des lignes des deux formes ovales.
5. Perce des trous sous chaque forme ovale à environ 2 cm de l'ouverture. Assure-toi que les trous sont bien alignés.
6. Mets la brochette dans les trous, elle servira de perchoir pour les oiseaux.
7. Attache la ficelle autour du goulot de la bouteille. Noue-la en boucle pour faciliter l'accrochage à l'arbre.
8. Ajoute des décorations autour de la bouteille, en veillant à ne pas couvrir les trous ovales.
9. Ajoute des graines pour oiseaux ou de l'eau au fond de la bouteille.
10. Ta mangeoire à oiseaux est prête à être accrochée à l'arbre !



LE SAVAIS-TU ?

Les perroquets gris sont des oiseaux sociaux et surtout...très fidèles ! Lorsque deux perroquets tombent amoureux, ils deviennent inséparables et restent ensemble toute leur vie. Leur durée de vie est très longue, puisqu'ils peuvent vivre jusqu'à 50 ans !

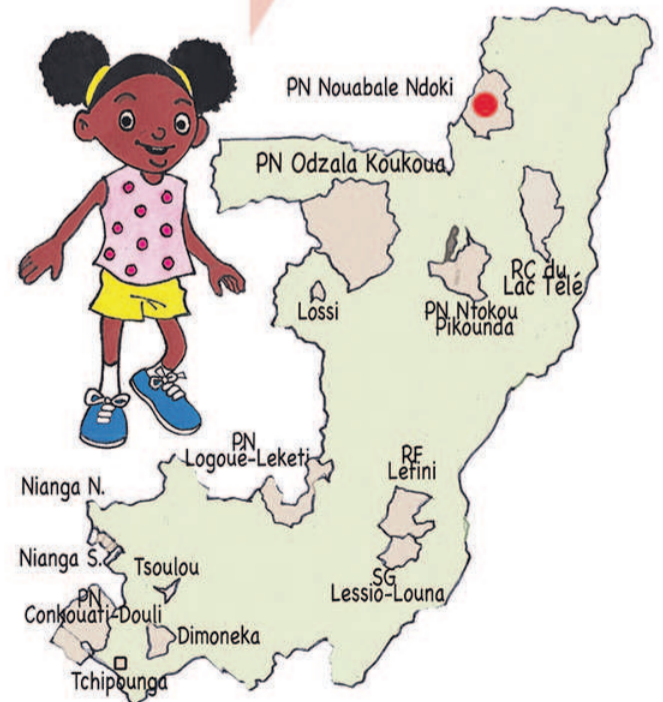
COMPTE !

Compte le nombre de perroquets gris sur la photo ci-dessous. Combien en vois-tu ?



*Tu trouveras la réponse en bas à droite de la page.

Les perroquets gris vivent principalement dans les forêts, surtout au nord du pays. Regarde le point rouge sur cette carte, c'est le Parc national de Nouabalé-Ndoki, où se trouve actuellement Ouanda. Les perroquets gris s'adaptent très facilement, c'est pourquoi on peut aussi les voir dans les espaces verts des grandes villes. Regarde autour de toi, tu les verras sûrement !



À TOI LA PAROLE

Envoie-nous une photo de ta mangeoire à oiseaux sur **WhatsApp**: +242 05 656 5543 ou +242 06 579 4999. Quelques photos seront publiées sur les réseaux sociaux, suis-nous sur **Facebook** et **Instagram** : @EduConservation

CONSEIL DES MINISTRES DE L'UEAC

Le comité inter-Etats examine les questions inscrites à l'ordre du jour de la 35^e session

En prélude à la tenue de la trente-cinquième session du conseil des ministres de l'Union économique d'Afrique centrale (UEAC) qui aura lieu le 10 août prochain à Yaoundé, au Cameroun, il s'est ouvert, le 4 août, les travaux de la réunion des ministres de l'Economie et des Finances des Etats membres de la Cémac.

L'objectif principal de cette réunion du comité inter-Etats, qui s'est tenue par visioconférence du 4 au 5 août, était d'examiner les affaires inscrites à l'ordre du jour de la trente-cinquième session du conseil des ministres de l'UEAC, entre autres les mesures de relance après Covid-19, le financement de la communauté, la libre circulation en zone Cémac et l'itinérance sur les réseaux mobiles de communication électronique ouverts au public dans la sous-région.

En outre, sur le plan institutionnel, les travaux de cette trente-cinquième session du conseil des ministres de l'UEAC porteront également sur l'examen des projets de texte, sur l'occurrence l'acte additionnel portant élection des députés au suffrage universel indirect, le règlement relatif à la mise en place du mécanisme d'alerte précoce des déséquilibres macroéconomiques en zone Cémac et du règlement lié à la création et au fonctionnement de la brigade mixte CEMAC.

« Je suis heureux de vous retrouver en bonne santé dans le contexte sanitaire actuel marqué par la pandémie de la Covid 19, qui a bousculé nos vies, nos agendas et notre manière de travailler. C'est la raison pour laquelle pour la première fois, cette session



La séance de travail

se tient par visioconférence. La pandémie, grande crise sanitaire identifiée dès décembre 2019, n'a pas épargné notre sous-région. Précarisant la santé de plusieurs et affectant des familles, elle a apporté de grands chocs émotionnels et de désastres dans notre communauté », a déclaré la commission de la CEMAC,

Face à la pandémie il faut adopter des mesures fortes

Selon les ministres de l'Economie et des Finances de la Cémac, en ce qui concerne l'épineuse question de la pandémie de la Covid-19,

le conseil des ministres devrait, à l'instar d'autres instances décisionnelles communautaires, décider des mesures fortes pour relancer l'économie de la sous-région tout en adoptant un arsenal réglementaire pour prévenir la survenance de risques et renforcer la résilience de la zone Cémac. D'autant plus que le conseil des ministres de l'UEAC est un organe de la Cémac, dont la mission principale consiste à établir en commun avec les Etats membres de la communauté, les conditions d'un développement économique et social harmonieux, notamment dans le cadre d'un marché ouvert et d'un environnement juridique approprié.

versements dans tous les secteurs de la vie, poussant les gouvernements du monde entier à prendre des mesures pour lutter contre ce virus.

« La Cémac n'est pas restée en marge de cette riposte. Alors que juste quelques rares cas de Covid-19 étaient signalés dans la communauté, les ministres de la Santé de la Cémac se sont rencontrés, le 12 mars 2020 à Douala, pour mettre en place le plan sous-régional de prévention, de préparation et de riposte face à la pandémie du Coronavirus... Sur le front de la riposte économique, une session extraordinaire du Programme des réformes économiques et financières de la Cémac (PREF-Cémac) s'est tenue le 28 mars 2020 au Congo Brazzaville afin de faire les premières évaluations de l'impact de la pandémie sur les économies de la Cémac et définir les mesures de politique économique, monétaire et financière visant à en atténuer l'impact », ont signifié les membres du comité inter-Etats avant d'ajouter que d'autres rencontres communautaires s'en sont suivies depuis

cette date avec pour but ultime de contenir les répercussions de la pandémie sur les plans économique et social. Car, cette pandémie est survenue au moment où les économies de la Cémac se remettaient lentement des effets néfastes du choc provoqué par la faiblesse substantielle et prolongée des cours du pétrole enregistrée à partir de mi-2014.

Réfléchir aussi sur les mesures de politique économique

Pour les ministres de l'Economie et des Finances de la communauté, hormis la poursuite de la mise en œuvre des mesures destinées à contrer les répercussions de la Covid-19 sur les plans économique et social, il apparaît crucial de se pencher sur les mesures de politique économique pouvant constituer l'ossature du plan de relance communautaire post Covid-19. Ces mesures viseront principalement à rattraper au plus vite les gains engrangés depuis la mise en œuvre des programmes des Etats membres avec le FMI ainsi que du PREF-Cémac, et à faire davantage de ce programme le levier de la transformation structurelle des économies de notre zone. « C'est dans cette optique que les assises du 10 août seront axées sur l'évaluation de la situation économique, sanitaire et sociale ainsi que sur les mesures devant être mises en œuvre à court, moyen et long terme pour le rétablissement de la stabilité macroéconomique de la Cémac et la promotion d'une croissance forte, inclusive et durable tirée par le secteur privé », conclu les participants.

Notons que cette session sera présidée par le ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire du Cameroun en sa qualité de président en exercice du conseil des ministres de l'UEAC, Ousmane Alamine Mey.

Rock Ngassakys

NÉCROLOGIE

Yvette Reine Nzaba, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Mr Paulin Richard Ovoundard, conseiller du directeur général de la SNPC et Madame, Assimilé Lengangué, la veuve Ebélébé, née Rosalie Ovounda, Mme Charlotte Makanda, le colonel de police Judiciaire, Amedé Ovoundard, Mme Brigitte Célestine Elenga, receveur principal à l'IGE, Mr le ministre de l'enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, l'honorable Jean de Dieu Kourissa, Anatole Bobaye, conseiller du directeur général de la SNPC, les familles Ovoundard, Miankoulou et Bolo, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, aux agents de la SNPC, aux étudiants congolais au Maroc, aux anciens élèves du Complexe Anne Marie Javouhey de Brazzaville, aux anciens élèves du complexe scolaire les amis de Julien, aux fidèles du Ministère Chrétien du Combat Spirituel, aux amis et connaissances, le décès de leur fils, petits fils, frère, neveu et cousin, Paulin Richard Junior Ovoundard, Etudiant à l'école supérieure des sciences Economiques et de Management (ESSEM) de Casablanca (Maroc), survenu le 31 juillet 2020 à Casablanca au Maroc.

La veillée funèbre se tient derrière le marché Massengo, avenue du marché, non loin de l'Eglise catholique Saint-Grégoire de Massengo. La date et le programme des obsèques vous seront communiqués ultérieurement.

Merci de prier pour le repos de son âme.

Une rétrospection sur les actions économiques menées pour faire face aux conséquences de la pandémie

Etayant les actions déjà menées et qui continuent de faire l'objet de débats des responsables de la communauté, les participants ont souligné que depuis décembre 2019, le monde est confronté à une grande crise sanitaire du fait de la pandémie de la Covid-19 qui n'a épargné aucun pays, créant ainsi des boule-



FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com
www.fondationgotene.com

COVID-19

La ville de Goma bientôt dotée d'un laboratoire P2/P3 de l'INRB

A Goma au Nord-Kivu où il séjourne depuis le lundi 3 août, le secrétaire technique de la Cellule multisectorielle de la riposte à la covid-19 (CMR/covid-19), le Pr Jean-Jacques Muyembe Tamfum a donné le go des activités du laboratoire P2/P3 de l'Institut national de recherche biomédicale (INRB) dans cette ville.

Le Pr Muyembe qui a visité ce double laboratoire a annoncé le début imminent du diagnostic de la covid-19 à Goma. Une fois mis en service, ce laboratoire permettra à la ville de Goma de procéder au test de la covid-19 au lieu de dépendre toujours de Kinshasa qui fait des tests pour toutes les dix-sept provinces affectées par cette pandémie. Et dans bien des cas, les résultats arrivent tardivement. Ce qui ne facilite pas la prise en charge précoce des malades. « Ce double laboratoire est un grand apport de l'INRB qui se veut une succursale à Goma et qui sera continuellement appuyé pour diagnostiquer d'autres maladies », a déclaré le coordonnateur de la Cellule multisectorielle de la riposte à la covid-19 tout en indiquant que ce laboratoire sera fonctionnel incessamment parce que les réactifs sont déjà là. Il a en outre promis que les villes de Beni et Butembo seront également appuyées.

« Au début, nous avons tâton-



Prof. Muyembe Tamfum

« Ce double laboratoire est un grand apport de l'INRB qui se veut une succursale à Goma et qui sera continuellement appuyé pour diagnostiquer d'autres maladies »

né, mais maintenant nous avons de plus en plus de l'expérience et ça va marcher comme nous avons vaincu Ebola qui était plus compliqué à l'Est », a-t-il souligné après avoir rappelé que la levée de l'Etat d'urgence par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, n'est pas la fin de la pandémie. Par conséquent, il a recommandé à la population du Nord-Kivu et de toute la République de respecter les mesures barrières édictées par les autorités du pays tout en restant vigilants.

A Goma, le Pr Muyembe a rencontré le gouverneur Carly Nzanzu Kasivita pour partager avec lui le projet d'installation à Goma de ce grand laboratoire qui sera chargé de la surveillance et du diagnostic d'Ebola et de la covid-19, ainsi que d'autres maladies. Ce projet, financé par la Fondation Meurier et appuyé par l'Usaid, requiert l'accompagnement du gouvernement provincial du Nord-Kivu.

Blandine Lusimana

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

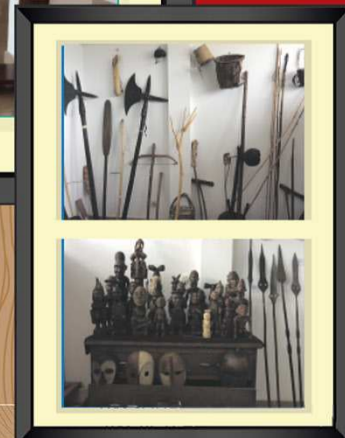
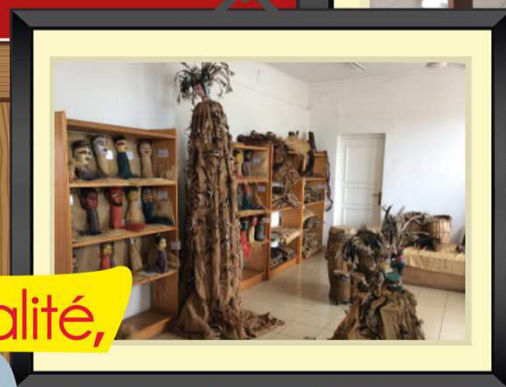
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

INTERVIEW

Dr Linda Mobula : « Le comportement de la population détermine la fin ou la continuité d'une épidémie »

Depuis plusieurs années, Dr Linda Mobula, originaire de la RDC, lutte contre les épidémies dans plusieurs pays du monde. Après avoir fait partie, pendant plusieurs mois, de l'équipe de riposte à la dixième épidémie d'Ebola en RDC, elle est de nouveau au front contre la covid-19 aux Etats-Unis, où elle est née et a effectué ses études universitaires et sa formation en médecine interne et santé publique.



Dr Linda Mobula en plein travail/Dr

Le Courrier de Kinshasa : Vous avez récemment été conseillère sanitaire dans la lutte contre la 10e épidémie d'Ebola en RDC, l'une des plus longues à ce jour. Comment se fait-il que ces épidémies ne soient pas résorbées jusqu'à présent ?

Linda Mobula :

On est déjà à la 11e épidémie à virus Ebola qui a lieu en Equateur. Et cette épidémie a été déclarée juste avant la fin de la 10e épidémie. Le Congo a connu, jusque-là, onze épidémies à virus Ebola. Mais, depuis 2014, le pays a enregistré cinq épidémies, dont deux en 2018. Ebola est une maladie zoonotique, ce qui signifie qu'elle se transmet d'un animal à un être humain, suivi d'une transmission d'humain à humain. Mais le Congo est aussi un pays où on a eu beaucoup d'expérience sur la riposte à cette maladie. Quand j'ai travaillé en Afrique de l'Ouest, il y a eu beaucoup de médecins et chercheurs congolais qui y travaillaient également. Il existe actuellement deux vaccins contre Ebola. Le premier a été développé par la compagnie pharmaceutique Merck et le deuxième par Johnson and Johnson. La recherche d'un vaccin efficace a commencé pendant l'épidémie en Afrique de l'Ouest et a continué pendant les neuvième et dixième épidémies du Congo.

Ces épidémies ne sont pas faciles à gérer, surtout la toute récente, qui a eu lieu dans un milieu de conflit. C'était la première fois que l'épidémie se déclarait dans un milieu où évoluent des groupes armés. C'est ainsi que la riposte a duré presque deux ans. Des groupes armés attaquaient les équipes de riposte et, parfois, il y avait des grèves, à la suite des massacres de la population par les groupes armés. En plus de cela, la population ne faisait pas confiance aux équipes de riposte. La riposte à une épidémie est donc une activité complexe, où il faut tenir compte du comportement humain, la confiance de la communauté aux agents de santé et la fragilité du système de santé. C'est ainsi qu'il est parfois très difficile de rompre les chaînes de transmission. Mais il faut reconnaître l'héroïsme des médecins et infirmiers congolais qui ont travaillé très dur pendant deux ans ? Certains d'entre eux n'ont pas eu de vacances.

Beaucoup de recherches montrent que le virus Ebola persiste dans le sperme des hommes guéris ou chez les survivants et c'est ainsi que, juste avant de déclarer la fin de la dixième épidémie il y a eu une recrudescence. Ce n'est pas pour indexer les survivants, mais c'est pour insister sur le fait que l'on doit investir

dans les systèmes de santé pour s'assurer que l'on puisse effectivement contrôler ces épidémies. En plus d'Ebola, nous avons le choléra, la fièvre jaune, la poliomyélite et maintenant la covid-19. La RDC est un pays fragile qui enregistre, très souvent, beaucoup d'épidémies. Il faudrait capitaliser nos différentes expériences pour lutter contre les épidémies courantes et futures.

LCK : Comment se déroule la riposte à la covid-19 aux Etats-Unis et en RDC ?

LM :

J'ai quitté le Congo au mois d'avril et je suis arrivé aux Etats-Unis pour lutter contre la covid-19 à New-York, avec une ONG qui a travaillé à Manhattan. J'ai travaillé comme clinicienne pour soigner des patients au sein d'une unité spéciale. J'ai publié un article récemment dans l'« American Journal of Tropical Medicine and Hygiene » sur les leçons apprises dans la riposte à l'Ebola et qu'on peut utiliser contre la covid-19. Etant donné qu'au Congo, l'épidémie de la covid-19 est survenue pendant celle d'Ebola, on a pu mobiliser beaucoup de personnes qui avaient de l'expertise pour riposter à la covid-19. Personnellement, j'ai quitté Goma afin de me rendre à Kinshasa pour supporter l'équipe de riposte à la covid-19. Avec la Banque mondiale, j'ai travaillé sur la stratégie nationale et sur le budget, en apportant un support technique aux équipes du secrétariat technique et des projets Ebola financés par la de la Banque mondiale. On a pu capitaliser sur les leçons apprises lors des ripostes des précédentes épidémies pour bâtir les piliers de la riposte à la covid-19.

LCK : L'Afrique est le continent le moins touché, alors qu'elle avait été présentée comme le continent où sévirait une catastrophe. Les expériences de gestion des épidémies en Afrique ont-elles contribué à une meilleure gestion de la covid-19 ?

LM :

Mon hypothèse est qu'en Afrique la population est jeune avec moins de personnes qui souffrent de maladies de comorbidité avec la covid-19, telles que l'hypertension et le diabète. Mais nous devrions augmenter notre capacité de testing. Certains experts en santé publique estiment qu'il y aurait beaucoup plus de cas

positifs qui ne sont pas testés. Une étude a été menée par l'organisation « Resolve to Save Lives », qui est dirigée par l'ancien directeur du CDC (Centres pour le contrôle et la prévention des maladies), qui a effectué une projection pour démontrer qu'il y a plus de cas en RDC, car tout le monde n'est pas testé.

LCK : Mais c'est le cas dans tous les pays du monde, toute la population mondiale n'est pas testée...

LM : Exactement. Le nombre actuel des cas est une sous-estimation globalement.

LCK : Quelle analyse faites-vous des vaccins contre la covid-19 que l'on veut tester en Afrique en premier, alors que c'est le continent le moins touché ?

LM :

Avec les essais cliniques sur les vaccins, il est important d'avoir la confiance de la population. Dans le passé, il a été constaté beaucoup de problèmes éthiques en Afrique et même aux Etats-Unis, au sein de la population afro-américaine. Il faudrait donc faire très attention. C'est très important d'effectuer des essais cliniques, sans lesquels on ne peut pas trouver un vaccin ou un remède efficace. Mais on ne peut pas effectuer un essai clinique d'un vaccin uniquement en Afrique et sans le faire ailleurs. Il faudrait le faire dans tous les pays. Il existe un manque de confiance aux vaccins contre la covid-19 que ce soit en Afrique ou aux Etats-Unis. Sans une participation de la population et un feedback communautaire, on ne peut pas effectuer un essai clinique efficace. On l'a notamment appris au Congo et ailleurs, avec les essais cliniques sur le vaccin Ebola par exemple. On doit inclure le feedback communautaire dans l'essai clinique pour avoir une riposte efficace. Il faudrait savoir pourquoi la population n'a pas confiance aux essais cliniques et présenter les données afin qu'elle comprenne l'importance de ces essais.

LCK : Après avoir participé à plusieurs ripostes contre des épidémies dans différents pays. Quels sont les points de convergences et de divergences que vous avez constatés et quelles pourraient être les améliorations à apporter ?

LM :

J'ai travaillé dans la lutte contre le choléra, Ebola, la covid-19 et sur le VIH. La participation communautaire et la confiance du patient que l'on traite sont primordiales. Vous pouvez vous présenter comme médecin avec toute votre expertise scientifique et en santé publique, si vous n'avez pas la confiance de la population, vous allez échouer. Je l'ai constaté partout où j'ai travaillé. C'est le comportement de la population qui va déterminer l'échec ou la poursuite de l'épidémie. Avec les maladies infectieuses émergentes comme la covid-19 ou Ebola, on ne s'y connaît pas au début car ce sont des maladies nouvelles sans vaccin ou traitements scientifiquement approuvés. Pour Ebola, le premier traitement expérimental a été proposé en 2014 (Le vaccin a été utilisé pour la première fois en 2015 en Guinée). J'ai donné le premier traitement contre Ebola au premier américain à avoir contracté Ebola, le docteur Kent Brantley au Liberia. Je l'ai traité avec le ZMapp, un traitement expérimental, un cocktail d'anticorps contre Ebola. Il y a eu une polémique à ce sujet parce qu'on disait qu'on le traitait parce qu'il était américain, alors qu'il fallait donner ce médicament aux Africains. En même temps, si on avait soigné un Africain avec ce traitement et qu'il mourrait, cela aurait encore constitué un problème éthique. Ce fut une décision difficile à prendre sur le plan éthique.

C'était la première fois que l'on utilisait un traitement expérimental pour Ebola dans l'histoire de cette épidémie depuis sa découverte en 1976 au Congo. Par la suite, le ZMapp a commencé à être utilisé dans des essais cliniques au Congo, au Liberia, en Guinée et en Sierra Leone. Mais, il y a deux autres produits qui ont été découverts et qui sont plus efficaces que le ZMapp (Mab144 et Regeneron). L'un de ces produits (Mab114) a été découvert par le professeur Muyembe au Congo (Médecin congolais qui a découvert Ebola et qui a dirigé toutes les ripostes de la maladie en RDC et dirige actuellement la riposte contre la Covid-19 en RDC. NDLR). Le ZMapp est un produit assez complexe à donner au patient, il faudra l'administrer au patient pendant 6 heures, avec 3 solutions à donner chaque deux jours. Les nouveaux produits sont plus faciles à donner surtout quand vous portez l'équipement de protection personnelle, surtout en Afrique, où il fait très chaud. Il est plus facile de donner un médicament à un patient en 30 minutes que pendant 6 heures.

A chaque apparition d'une nouvelle épidémie, il y a beaucoup de questions sur le traitement et le vaccin. Comment déterminer un protocole et surtout les défis sur la prévention, le contrôle des infections et comment protéger les agents de santé. Ce sont des défis que j'ai constatés partout. Etant donné que nos systèmes de santé sont très fragiles, il y a très peu de ressources et très peu d'équipements de protection personnelle, fournis aux agents de santé, beaucoup d'hôpitaux n'ont pas d'eau, pas d'accès aux gants. Pour Ebola, par exemple, beaucoup d'agents de santé se sont infectés (5 % des infections pendant la dixième

épidémie étaient parmi le personnel de santé). L'une des leçons apprises consiste en la protection des agents de santé et à s'assurer qu'ils reçoivent leur salaire. Au début de l'épidémie, il faudrait faire des formations avec eux, afin notamment qu'ils puissent rapidement reconnaître les symptômes de la maladie, s'assurer de l'existence des espaces pour l'isolement des malades, étant donné que ce sont des maladies infectieuses. Mais c'est très compliqué surtout dans les coins les plus isolés. En termes de divergences, je parlerai de la préparation qui n'est pas la même partout, que ce soit dans les provinces ou les zones de santé. L'expérience n'est pas la même non plus. Par exemple, c'était la première fois que l'Est de la RDC enregistrait une épidémie de la maladie à virus Ebola par rapport à l'Equateur où il y a eu 5 épidémies. Donc, il fallait vraiment bien former les agents de santé dans la langue locale. Une riposte locale est importante.

LCK : Qu'est-ce qui détermine le succès de la riposte à une épidémie ?

LM :

une réponse aux épidémies est complexe et inclut plusieurs piliers : la surveillance, le suivi des contacts, la recherche active des cas dans les centres de santé, la prévention, faire le tri au niveau des hôpitaux, procéder à l'engagement communautaire, la communication du risque, les enterrements dignes et sécurisés. Mais, la leçon que l'on a apprise récemment est que ce n'est pas suffisant d'avoir juste les piliers de santé publique. Si la population n'a pas accès à l'eau, à la nourriture ou autres produits de base, il est difficile de faire face à une épidémie. Beaucoup d'experts, dont je fais partie, s'accordent sur le sujet. Mais, il existe également des cas des gens qui guérissent sans traitement, notamment pour Ebola. Il faudrait des études plus poussées pour analyser les caractéristiques de ces personnes qui guérissent sans traitement. Nous avons découvert des anticorps à l'est du pays, où il y a eu des épidémies silencieuses auxquelles on n'a pas répondu.

LCK : Quels sont vos projets ?

LM :

J'ai travaillé sur les maladies non transmissibles au Ghana pendant plus de deux ans. J'allais au Ghana, de temps en temps, comme chercheuse pour essayer de voir comment renforcer le système de santé. L'hypertension et le diabète constituent une autre épidémie, dont la prévalence augmente surtout dans les pays africains. Selon l'OMS, dans les années à venir, beaucoup plus de personnes vont mourir de ces maladies non transmissibles plutôt que des maladies infectieuses. Quand une maladie infectieuse apparaît, beaucoup de gens se mettent à travailler dessus, mais on oublie qu'il y a beaucoup de personnes meurent d'autres causes : par exemple, la mortalité maternelle et infantile. Il faudrait faire de la prévention et bien traiter ces maladies. Donc, j'ai travaillé sur toutes ces questions au Ghana.

*Propos recueillis
Patrick Ndongidi*

GENRE

La Synergie Jifa intensifie le plaidoyer

La plate-forme regroupant les organisations féminines, notamment WILPF/RDC, Sofepadi et FFC, Rien sans les femmes, Afia mama et le BCGPCD s'est engagée à mener des actions de plaidoyer pour la reconnaissance de l'apport de la femme dans la société de la base au sommet.

Pour cette plate-forme, la participation de la femme africaine dans la gestion de la chose publique n'est plus à démontrer. Les femmes, a fait savoir Eddy Yav du Bureau de consultation en genre participation citoyenne et développement, ont le pouvoir pour faire avancer le pays. « Elles peuvent être accompagnées par les hommes car cela a été démontré au dialogue de Sun City lorsque les femmes congolaises avaient pris l'option de bloquer les hommes dans une salle afin de trouver une solution au problème qui les divisait », a-t-il dit.

Démontrant l'importance de la journée internationale de la femme africaine, Mme Ju-



La synergie Jifa pour la défense des droits de la femme africaine

lienne Lusenge, présidente du Conseil d'administration de Sofepadi et directrice exécutive du Fonds pour les femmes congolaises, a appelé les femmes à l'unité. « Unis-

sons-nous dans la lutte pour avoir le succès. Seule, on ne peut rien. P'invite les jeunes à participer activement à cette lutte. Ensemble, nous allons gagner

la bataille », a-t-elle déclaré. Pour « Afia Mama », la Synergie Jifa encourage toujours la stratégie intergénérationnelle pour la pérennisation de la lutte en faveur de l'égalité

des sexes. La célébration de la journée internationale de la femme africaine n'est pas trop médiatisée et bien de femmes ignorent même son existence. C'est dans ce cadre que l'organisation « Rien sans les femmes » a demandé au ministère du Genre de s'approprier l'initiative de la Jifa afin qu'on puisse avoir des avancées concernant l'égalité des sexes. Pour sa part, Fyfy Baka a appelé les femmes à une prise de conscience afin d'arriver à léguer aux générations futures cette lutte dont les défis à relever sont énormes. Pour Mme Annie Matundu, la Synergie Jifa est une plateforme ouverte à tout le monde

Blandine Lusimana

Un numéro vert pour dénoncer les cas de violences sexuelles

La dénonciation des cas des violences sexuelles basées sur le genre est une étape importante dans la lutte contre ce fléau. Elle permet non seulement à la victime de briser le silence mais aussi qu'elle soit vite prise en charge.

C'est dans ce cadre qu'une ligne verte 122 vient d'être rendue de nouveau opérationnelle. C'était au cours d'une cérémonie organisée récemment par le Bureau de la conseillère spéciale du chef de l'Etat pour la lutte contre les violences et la jeunesse et le ministère d'Etat chargé du Genre, Famille et Enfant, en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap).

Le projet de la mise en service de ce numéro gratuit, a déclaré la ministre du Genre, Famille et Enfant, Beatrice Lomeya, a été conduit de main de maître par la Présidence de la République, à travers la conseillère spéciale chargée de la Jeunesse et de la Lutte contre les violences.

L'opérationnalisation de la ligne verte est une avancée de taille dans la lutte contre les violences sexuelles basées sur le genre en RDC dans la mesure où elle permettra à la survivante d'avoir le contact en temps réel, d'alerter les services habilités à lui porter secours et, le cas échéant, à bénéficier d'une prise en charge appropriée de la part des services étatiques et non étatiques.

Pour la ministre du Genre, Famille et Enfant, il est très important que cette ligne soit accessible à toutes les couches de la population sur l'ensemble



du territoire national sans la moindre discrimination. Elle a, par ailleurs, exhorté le personnel du call center d'aider la victime à s'exprimer dans sa langue maternelle.

Pour sa part, la conseillère du chef de l'Etat en matière de lutte contre les violences

sexuelles, Chantal Yelu, a démontré l'importance de cette ligne dans la lutte contre les violences sexuelles. « Ce call center est d'une extrême importance dans la lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre car il offre une opportunité de dénon-

ciation et une assistance aux victimes des actes de violence en organisant les services de gestion des cas », a-t-elle signifié.

Chantal Yelu a également annoncé la mise en œuvre de deux Programmes importants pour apporter une réponse

importante à la problématique des VSBG. Il s'agit, d'une part, de l'ajout au communiqué conjoint qui sera exécuté en partenariat avec le Bureau de la secrétaire générale adjoint des NU chargée des violences sexuelles en temps de conflit et, d'autre part, la campagne de tolérance zéro que le président va lancer dans les prochains jours. Ces deux projets visent à mettre fin à l'impunité des auteurs et d'assurer une prise en charge des victimes. Le représentant de l'UNFPA, Sennen Houton, a rappelé que la mise en place d'une ligne d'assistance à Kinshasa et dans toutes les provinces « permettra de garantir que les survivants des violences basées sur le genre continuent à bénéficier des services vitaux et de prévenir les futurs incidents de violence domestiques. »

Sennen Houton a rassuré que son organisation traînait plusieurs années d'expérience dans le fonctionnement des lignes d'assistance. C'est pourquoi ce fonds des Nations unies avait soutenu la mise en place et l'opérationnalisation de la ligne 122. Notons qu'entre janvier et février 2020, les structures de prises en charge des victimes de violences sexuelles basées le genre ont enregistré 26908 cas pour l'ensemble de la RDC soit 57% des cas.

Blandine Lusimana

«Ce call center est d'une extrême importance dans la lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre car il offre une opportunité de dénonciation et une assistance aux victimes des actes de violence en organisant les services de gestion des cas»

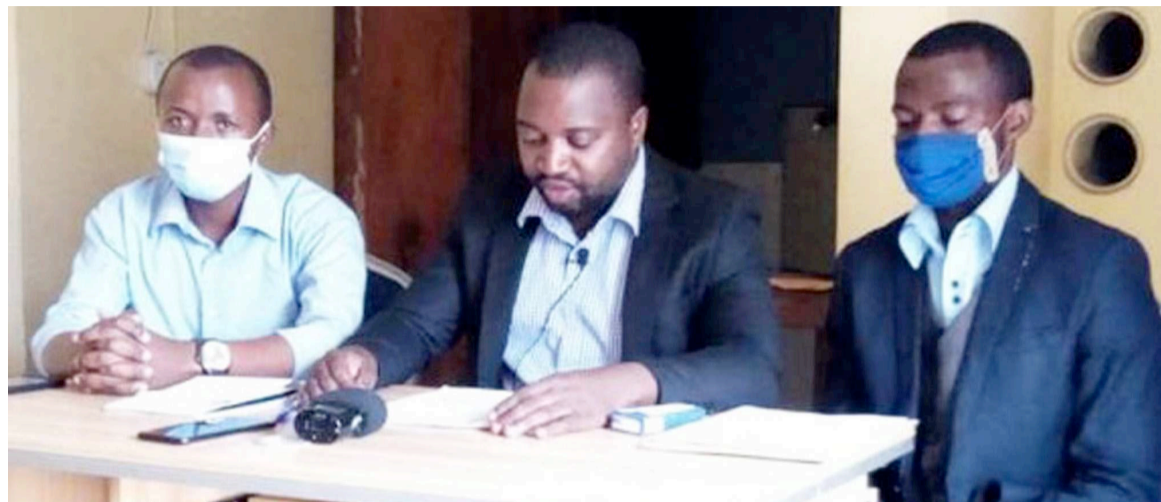
NORD-KIVU

La Cojeunak s'insurge contre l'idée d'une gestion rotative de la province

Pour ces jeunes nande habitant Kinshasa, cette démarche ancrée sur une base ethnique est anticonstitutionnelle, non inclusive et tribale proposée par les trois députés qu'ils classent dans le nombre des personnes qui soutiennent implicitement le découpage de ladite province pour les intérêts politiques et égoïstes.

Dans une déclaration faite le 5 août à son siège, dans la commune de Kalamu à Kinshasa, la Coordination de la jeunesse nande habitant Kinshasa (Cojeunak) a affirmé le soutien de cette communauté au dialogue intercommunautaire tenu récemment dans leur province en vue de consolider le vivre-ensemble entre les différentes communautés du Nord-Kivu. Ces jeunes profitent également de cette occasion pour réitérer la vision pacifiste de la communauté nande, qui vit en paix avec d'autres populations de cette province.

La Cojeunak déplore, par ailleurs, certaines allégations proférées contre la communauté nande au cours de ces assises tendant à annihiler tous les efforts fournis pour la paix, la cohabitation pacifique entre communautés ainsi que le développement de la province. « La Cojeunak condamne les propos discourtois, diffamatoires, calomnieux, tendancieux, téméraires, haineux et mensongers arguant que les Nande sont anthropophages et constituent une menace pour eux », ont indiqué ce jeune dans leur déclaration. Pour la Cojeunak, l'opinion doit savoir que la communauté nande, depuis ses traditions plusieurs fois séculaires, a horreur de voir couler le sang et vit en symbiose et s'intègre parfaitement avec d'autres communautés. De l'avis de cette structure, ce sont ceux qui ont de la mélancolie envers les Nande qui voient en eux un frein à leur agenda conspirationniste et diabolique contre la province, en particulier et le pays, en général.



Lecture de la déclaration par le porte-parole de la Cojeunak, Hérietier Ngahangondi/Adiac et égoïstes », ont-ils dit.

Une proposition anticonstitutionnelle

Dans sa déclaration, la Cojeunak rappelle que les difficultés que rencontre l'exécutif provincial du Nord-Kivu n'est pas lié au fait qu'il soit chapeauté par un quelconque membre d'une tribu mais plutôt à la non effectivité de la rétrocession des 40% aux provinces. Cette non-effectivité de la rétrocession ne permet pas, selon ces jeunes, à l'autorité provinciale de se doter des moyens nécessaires de sa politique pour le bien être socioéconomique de la province.

Ces jeunes dénoncent, par contre, les tentatives de manipulation politique orchestrée par un groupe de trois députés en faveur d'une gestion rotative ancrée sur une base d'ethnicité. Pour eux, cette démarche est anticonstitutionnelle, non inclusive et tribale. « On ne peut se douter de classer ces députés dans le groupe des personnes qui soutiennent implicitement le découpage du Nord Kivu pour les intérêts politiques

Ces jeunes nande rappellent également que le Nord Kivu est à 70% inhabité et que la problématique foncière ne peut être abordée sous un angle purement cadastral. Ils invitent, toutefois, les autorités à prendre aussitôt des mesures sur le désenclavement et à la lutte contre les insectes impactant négativement les activités agropastorales de la partie ouest de la province.

Une solidarité négative

La Cojeunak dit aussi s'étonner de l'agitation observée depuis un certain temps dans la communauté hutu, qui exige l'annulation de la circulaire n°01/551/CAB/JP-NK/2016 du 28/05/2016 prise en exécution de la résolution n°002/2016 du 21 mai 2016 de l'Assemblée Provinciale du Nord Kivu comme si les personnes inconnues dont mention dans ladite circulaire serait le synonyme de hutu. « Pareil comportement cache avec peine la vraie face des auteurs de cette agitation, d'autant

plus que les personnes inconnues dont question se faisaient délivrer des feuilles de route et des autorisations de circulation alors qu'aucune loi en République démocratique du Congo (RDC) n'exige au Congolais un document pour se déplacer d'un territoire à un autre », a souligné la Cojeunak. Et de s'interroger sur les véritables motivations de ces personnes prétendument inconnues mais aujourd'hui bien identifiées du fait de leur agitation, en se rendant dans une zone où les forces de sécurité congolaise, en particulier les FARDC, disent faire face à une « guerre asymétrique » et la plus insécurisée de la République, comme si ces personnes sont dotées de mécanismes spéciaux de protection, à moins qu'elles soient elles-mêmes auteur de cette guerre asymétrique.

Pour mettre la lumière sur cette situation d'insécurité qui prévaut dans cette partie de la République et riposter contre celle-ci, la Cojeunak exige la mise en place d'une com-

mission d'enquêtes interprovinciale Nord-Kivu et Ituri, « en vue de faire le suivi sur la traçabilité et l'identification des personnes circulant autour et dans les zones en conflit ». Ces jeunes nande attendent de la population de s'activer, en identifiant les nouveaux venus dans leurs quartiers ou villages et se surveiller mutuellement tout en se désolidarisant des groupes armés. Ils appellent également la communauté hutu au sursaut patriotique et l'exhorte à abandonner la « solidarité négative » à l'endroit des « expulsés » de la Tanzanie, sachant que ce ne sont pas des Congolais.

La Cojeunak, qui dit comprendre que plusieurs rebellions sévissant au Nord-Kivu ne sont pas liées à un quelconque conflit intercommunautaire mais plutôt aux positionnements politiques au niveau local et national, aux visées expansionnistes et de balkanisation au niveau international, note que le concept « conflit intercommunautaire » est une fuite en avant pour chercher complicité et soutien dans le chef de la population avec pour argumentaire machiavélique « de défendre la communauté ». Ce qui conduit cette structure culturelle et sociale a exhorter le gouvernement de la République à s'activer d'avantage à l'assainissement des effectifs militaires et à une réorientation stratégique de l'armée pour vaincre une fois pour toute les groupes rebelles et instaurer l'autorité de l'Etat dans cette province et sur l'ensemble du territoire national.

Lucien Dianzenza

HUMOUR

« Kisabaka s'occupe de vous » à la télévision

L'émission de divertissement que propose désormais l'humoriste international sur Mercure TV vendredi et samedi est partie du besoin d'offrir une escapade aux Kinois et de détendre l'atmosphère générale polluée par les informations alarmantes à propos du coronavirus lors du « confinement » via les réseaux sociaux.

Les premières apparitions de Félix Kisabaka au petit écran remontent à près de dix ans maintenant dans le cadre de l'émission Zappe pas ton neveu diffusé sur B-One. Grisé par la chaleur du public mieux resenti sur les planches, il s'est engagé à fond sur la scène sous la houlette du Festival Toseka. Membre de la team constitué autour de l'événement international de Kinshasa dédié à l'humour, Félix s'est bâti une belle réputation dans la ville. Il revient à ses anciennes amours, le petit écran, avec la résolution de s'occuper des téléspectateurs d'où l'intitulé de son émission Kisabaka s'occupe de vous. « Moi, Kisabaka, j'ai décidé de m'occuper de vous, les confinés. J'ai commencé par m'adresser à mes fans, tous ceux qui sont abonnés sur ma chaîne YouTube », a confié Félix Kisabaka au Courrier de Kinshasa. L'humoriste a choisi de lancer le



Kisabaka

concept Kisabaka s'occupe de vous dans le but d'offrir une sorte de cure de désintoxica-

tion, un moment pour détendre l'atmosphère au plus fort de la crise du coronavirus. « Dans la

période du strict confinement, j'ai d'abord proposé ce concept de divertissement sur le Net », nous a-t-il expliqué. Le ras-le-bol général observé autour de lui a été inspirant : « Les gens s'ennuyaient beaucoup parce que tout tournait autour de la covid-19, on ne leur proposait que des programmes en rapport avec la pandémie. C'est alors que j'ai songé à proposer autre chose ». Dès lors cette pensée a traversé l'esprit de l'humoriste : « Je me suis dit pourquoi ne pas créer un concept autour de l'humour et des vieux souvenirs ? »

Du Net à la Télé

Pour décrocher un tant soit peu ses habitués followers sur les réseaux sociaux de la pandémie, Félix Kisabaka a commencé une petite dose curative pour jauger leur intérêt. « Sur le Net, je n'ai proposé que deux à trois numéros, les gens ont aimé »,

a-t-il dit. Son idée de départ était simple : « J'ai diffusé des génériques des vieux dessins animés ». Conforté par l'accueil favorable de ces programmes tests qui ont fait tout de suite mouche et, pour certains, une nostalgie qui a procuré du soulagement comme l'avait espéré l'humoriste. Lui vient alors à l'esprit de passer au petit écran en sollicitant une chaîne de la place qui a mordu et lui a offert un espace. « J'ai enrichi le projet et j'ai porté la nouvelle présentation à Mercure TV qui l'a accepté », a-t-il indiqué Félix. Dans sa version télévisée, Félix est lui-même le présentateur de l'émission de près d'une heure. Deux épisodes ont été diffusés jusqu'ici. Kisabaka s'occupe de vous est inscrit dans la grille des programmes de Mercure TV en première diffusion vendredi à 18 h et en rediffusion le dimanche à 14h.

Nioni Masela



Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

BA, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

BEPC SESSION D'AOÛT 2020

31 282 candidats passent l'examen dans la ville océane

Les épreuves écrites du brevet d'études du premier cycle ont démarré, le 4 août, à l'école primaire de Mvou-Mvou à Pointe-Noire, sous le patronage du préfet Alexandre Honoré Paka et du directeur départemental de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean-Baptiste Sitou.

Les trente et un mille deux cent quatre-vingt-deux candidats officiels et libres du département de Pointe-Noire, répartis dans quatre-vingt-deux centres d'examen, vont faire les épreuves écrites du BEPC pendant quatre jours. Après le lancement des épreuves, le préfet a reconnu les efforts réalisés par le gouvernement pour la réussite de l'année scolaire 2019-2020 perturbée par la crise sanitaire liée au coronavirus. «Il faut reconnaître que cette année scolaire a été perturbée. Mais le gouvernement a pris l'initiative d'organiser l'école à domicile et de produire les supports de cours comprenant tous les chapitres du programme du BEPC, ce qui a permis à tous les enfants d'affûter leurs armes avec quiétude », a-t-il indiqué. Alexandre Honoré Paka a rassuré que le département de Pointe-Noire, cette année, sera classé parmi les meilleurs aux examens d'Etat.

De son côté, le président de



Le lancement des épreuves écrites du BEPC/Adiac

l'association des parents d'élève, Apollinaire Batchi Tchissambou, a indiqué : «Aujourd'hui, nous lançons les épreuves du BEPC avec toute quiétude. Malgré la perturbation de l'année scolaire, l'Etat a mis en place toutes les conditions pour organiser tous les examens, nous sommes très satisfaits.» Pour sa part, Serge Boukaka, vice-président du jury, a rassuré les candidats de prendre en main leur examen parce qu'aucun sujet ne sera hors programme. Soulignons que, comme au CEPE et au baccalauréat, la direction départementale de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation a mis en place dans tous les centres d'examen toutes les mesures de riposte à la pandémie, notamment les sauts d'eau pour le lavement des mains, la distanciation physique et la remise des bavettes médicales à tous les candidats durant les quatre jours de l'examen.

Charlem Léa Itoua

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



FÊTE NATIONALE DU CONGO

Les Congolais de Lille se préparent

Le soixantième anniversaire de l'accession du Congo à l'indépendance se célèbre également en France. Ainsi, à l'initiative du concept «le Congo Elite Forum », les Congolais installés à Lille se préparent.



Le 15 août prochain à Paris, les organisateurs du soixantième anniversaire de la fête de l'indépendance du Congo vont célébrer cet événement autour du thème « Penser le Congo de demain ».

L'idée, confient ces organisateurs, est de passer en revue les pistes solidaires pour les Congolais de l'étranger en vue de « Renouer avec le Congo et raviver le rêve congolais de voir ce pays du Bassin du Congo en grand ».

Pour obtenir une participation effective, Prince Malela, président de l'association Les Congolais de Lille, a pris son bâton de pèlerin pour aller à la rencontre de ses compatriotes et amis du Congo.

Durant son périple, il a rencontré des personnalités associatives. Parmi celles-ci, Alban Bakoulou, président de l'association des Congolais du Nord-Pas-de-Calais / Hauts de France ; Dominique Malonga, directeur du C.E.R.I.S. ; Brigitte Levat et Brice Mankou du Cercle des amis du Congo Brazzaville qui interviendront lors des conférences et tables rondes dédiées à cet événement.

Marie Alfred Ngoma

MOUVEMENT OLYMPIQUE

Le CIO et l'Acnoa préoccupés par l'équilibre entre les sexes

Le Comité international olympique (CIO) s'est appuyé sur une enquête menée pour demander aux Comités nationaux olympiques (CNO) d'améliorer la représentation des femmes aux postes de responsabilité en rapport bien entendu avec la décision de la commission exécutive de décembre 2016.

Dans ce combat, le CIO n'est pas totalement déçu de la réaction des CNO. Dans une correspondance qu'il leur a adressée, il s'est dit satisfait de constater qu'un grand nombre des recommandations publiées dans l'agenda olympique 2020 et son projet d'analyse sur la question d'égalité des sexes en matière ont été adoptées et mises en œuvre par le mouvement olympique. Le CIO a, par l'entremise des résultats d'une enquête qu'il a menée, apprécié les grands progrès réalisés en ce qui concerne la participation des athlètes aux prochains Jeux olympiques de Tokyo, un engagement qui selon le CIO promet d'atteindre l'objectif fixé c'est-à-dire l'équilibre entre les sexes.

« Il reste toutefois des domaines à améliorer, notamment la représentation des femmes aux postes de responsabilité... Il est demandé aux composantes du Mouvement olympique de fixer à 30% au minimum la proposition de femmes au sein de leurs instances dirigeantes d'ici à 2020 et d'adopter les mesures d'accompagnement pour les aider à atteindre cet objectif », précise la lettre circulaire de rappel des orientations du président du CIO. L'Association des comités nationaux olympiques d'Afrique (Acnoa) a de son côté salué au



même titre que le CIO les efforts fournis par les CNO pour la mise en œuvre des dispositions contenues dans l'agenda olympique en ce qui concerne l'égalité des sexes au sein des organes dirigeants des CNO. Le président de l'Acnoa a souhaité que le Mouvement olympique africain traduise dans les faits la proposition de 30% minimum des femmes au sein de leurs instances dirigeantes. « Je sais que certains de nos comités nationaux olympiques ont pris des dispositions courageuses voire statutaires qui leur ont permis d'aller au-delà du minimum en atteignant la parité du genre... car ce faisant,

il y va de l'avenir de notre association continentale, l'Acnoa et de sa commission Femme et sport pour montrer au monde notre volonté et nos efforts en vue de propulser le maximum de nos compétences féminines aux postes de responsabilité... », a rappelé Mustapha Berraf. « Je reste persuadé qu'aux prochains Jeux de Tokyo, l'Afrique une fois encore surprendra par sa prestation à tous égards y compris par rapport à la présence équilibrée d'athlètes masculins et féminins au sein de toutes les délégations », a conclu le président de l'Acnoa.

James Golden Eloué

TRIBUNE LIBRE

60 ans d'indépendance !

Sans flamboyance, mais non sans intensité commémorative, la République du Congo célébrera, le 15 août prochain, les 60 ans de son indépendance. La sobriété qu'exigent en cette circonstance les mesures sanitaires contre la Covid-19 conduit à vivre l'événement comme une conjonction entre le passé, trace instructrice de notre présent, et l'actualité qui nous impose une symbolique pleine de signification et, donc, de saines ambitions.

Au seuil d'une telle célébration, comment ne pas penser à celles et ceux qui portèrent à cœur la lutte pour notre indépendance, payant de leurs vies les idéaux de liberté et de souveraineté, d'unité nationale et de progrès continu ? Mené également en d'autres pays, ce combat connut un aboutisse-

ment qui ouvrit à l'Afrique les chemins d'une longue marche. Rien que pour ce mois d'août, on peut citer le Bénin, le Niger, Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Tchad, la République centrafricaine et le Gabon qui, eux-aussi, totalisent les six décennies de leur souveraineté.

Tout au long de cette marche, chaque Etat a trouvé en ses propres acteurs les figures tutélaires qui ont incarné ses aspirations. Les trajectoires suivies par notre pays sont donc le fruit de ses certitudes, de ses responsabilités assumées, mais aussi de ses luttes internes. 60 ans après, on lit et écoute d'innombrables écrits et récits qui font de ce tournant le réservoir inépuisable de la construction d'un Etat.

Notons : 28 novembre 1958, proclamation de la République du Congo ; 15 août 1960, proclamation de l'indépendance. Historiens

et politiques s'y réfèrent comme on trace une généalogie, étape par étape. Et la création artistique ne fut pas en reste. En effet, les sonorités musicales offertes, à l'occasion, habitent toujours notre mémoire. En la matière, l'héritage légué par l'immense Jean-Serge Essous résonne encore en harmoniques de jubilation et de programmation : « Tongo etani na mokoli ya Congo, Congo molili esili (...) Sik'oyo ebongi tobongisa, makambo okati ya mboka ».

A l'évidence, l'état du monde a changé depuis 60 ans. Les positionnements qui ont cristallisé notre pays dans le concert des nations ont, aujourd'hui, une autre configuration. Et les attributs de la souveraineté tant clamée se monnaient dans une interdépendance régionale et internationale qui est le corollaire de la mondialisation.

Dans cet élan, grâce à l'action d'un grand témoin de l'histoire, le président Denis Sassou N'Guesso, la place du Congo est reconnue, consolidée et souvent sollicitée. Elle est la reconnaissance d'une volonté de participer à la marche du monde en y apportant ce que notre histoire a constitué comme expériences acquises et leçons retenues.

L'entreprise de construction d'une nation n'est donc jamais accomplie en 60 ans. Mais elle est portée à un niveau de considération qui pose, pierre après pierre, le projet d'édition commune avec la participation de ses filles et fils. Cette dynamique ne doit pas s'arrêter ; bien au contraire, elle doit s'amplifier en dépit des conjonctures parfois difficiles, même après 60 ans.

Bélinda Ayessa